

CDEN du Doubs (25 juin) : plus que jamais la logique comptable

Quand un chef d'établissement annonce que la création d'une classe ne se fera que si les enseignants prennent des heures sup, que font les collègues ? Ils acceptent, même si cela se traduit par la charge d'une classe supplémentaire : financièrement, c'est intéressant en ces temps de disette salariale et il vaut mieux travailler avec 23 élèves par classe qu'avec 29-30. En contrepartie évidemment (mais les collègues n'y pensent pas toujours), plus de conseils de classes, de réunions parents-profs, de bulletins à remplir, de copies à corriger.

Quand les représentants du SNES-FSU essaient, lors du CDEN, d'expliquer au DASEN du Doubs que ce n'est pas un véritable choix, il feint de ne pas comprendre... Pour lui, tout va bien, il y a eu concertation et les enseignants sont volontaires.

Si nous insistons sur le fait qu'il est anormal de créer des classes avec plus d'HS que d'HP, il rétorque que puisque nous ne sommes pas contents, il s'y prendra autrement l'an prochain, en distribuant un maximum d'HS lors de la première préparation de rentrée afin de garder des HP pour les ajustements (qui n'auront peut-être pas lieu !) et ce pour continuer à respecter strictement l'enveloppe d'heures d'enseignement qui lui est attribuée. Cela s'apparente à du chantage ? Pas du tout, c'est seulement une autre organisation. Quant à envisager de demander une rallonge au recteur, au ministre, quelle idée saugrenue !

Alors que le nombre d'enseignants en souffrance augmente de manière inquiétante, les conditions de travail se dégradent toujours plus. Mais qui s'en soucie dans notre hiérarchie ?